

<b>Zeitschrift:</b>	Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
<b>Band:</b>	29 (1953)
<b>Heft:</b>	6: Schweizerische Volksbibliothek 1920-1953 : Felix Burckhardt zum Dank : Weihnachten 1953 = Bibliothèque pour tous = Biblioteca per tutti
<b>Artikel:</b>	L'Association des bibliothécaires suisses, ses membres, ses tâches
<b>Autor:</b>	Bourgeois, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-771357">https://doi.org/10.5169/seals-771357</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Association des Bibliothécaires Suisses, ses membres, ses tâches

Notre époque est celle des organisations. Leur foisonnement suscite des réactions fort diverses, négatives chez les uns, favorables chez les autres. Car bien souvent ces organisations sont entachées d'exagérations, inspirées bien plus par la théorie que par la pratique, ou servent avant tout des ambitions personnelles. Toutefois, il faut reconnaître que cette évolution, dans sa ligne essentielle, correspond à un besoin très réel de notre temps. Deux guerres mondiales, le déséquilibre général, spirituel, politique et économique qui en est résulté, ont rendu de plus en plus évidente l'interdépendance totale de notre monde. D'où la nécessité de s'unir, de grouper les intérêts semblables, de s'organiser.

Les professions libérales ne pouvaient échapper à cette loi. Si elles s'y étaient refusées, comment eût-il été possible p. ex. de créer et de faire fonctionner le Fonds national suisse de la recherche scientifique, cette organisation de la plus haute importance pour l'avenir de notre pays? Parmi les serviteurs de l'esprit, les bibliothécaires — et c'est pour eux un titre de gloire — furent des premiers à comprendre tout l'avantage qu'ils trouveraient à joindre leurs forces et leurs expériences dans une collaboration plus étroite et plus continue.

Le but des associations nationales de bibliothécaires est partout le même: développer les bibliothèques du pays, éléver le niveau de la profession, perfectionner les méthodes et créer en commun de nouveaux instruments indispensables au travail intellectuel, tels que répertoires, catalogues collectifs, prêt interurbain, etc. — Mais les voies peuvent différer grandement selon les pays. Dans certains, où les bibliothèques principales sont contrôlées par une administration centrale, bien des problèmes, tels que la formation professionnelle, peuvent être réglés facilement par décret ministériel. Les avantages de cette procédure se trouvent en partie compensés du fait qu'elle n'atteint que les bibliothèques de l'Etat et ignore totalement les institutions privées. Celles-ci restent à l'écart du mouvement, même si elles, ou leurs bibliothécaires, appartiennent à l'association nationale.

Dans les pays fédératifs, tels que les Etats-Unis et la Suisse, les associations ont la tâche plus difficile, mais peuvent agir pour l'ensemble des bibliothèques. Aussi y jouent-elles un rôle bien plus important que dans les pays à administration centrale. Il suffit de considérer le développement général des bibliothèques américaines, œuvre de l'American Library Association, pour s'en rendre compte. L'ALA avait cependant l'avantage d'opérer dans un pays de langue unique et de culture commune. Elle pouvait donc plus facilement agir en profondeur et élaborer p. ex. des règles de cataloguement et un programme d'enseignement valables pour tout le pays. En Suisse les catalogues ne se ressemblent guère, ce qui toutefois n'empêcha nullement la création du catalogue collectif suisse avec la participation de 350 bibliothèques publiques et privées. Et quant à la

formation professionnelle, si l'instruction du service moyen a trouvé aujourd'hui une certaine unité, celle des bibliothécaires scientifiques reste fortement tributaire de la bibliothèque qui les forme et qui, le plus souvent, les engagera elle-même. Le bibliothécaire suisse est beaucoup moins «interchangeable» que son collègue américain.

Les bibliothécaires suisses, à la fin du siècle dernier, se trouvaient donc devant une situation bien plus complexe que celle aux Etats-Unis. Rallier à une œuvre commune des bibliothèques aussi diverses que les nôtres et dont le caractère original devait absolument être sauvagardé, dégager une unité de doctrine malgré la divergence des méthodes était une tâche bien lourde. Mais nos aînés ne se laissèrent point rebuter. Très tôt, ils prirent conscience de l'œuvre qui les attendait et s'y attaquèrent courageusement, conduits par les trois grands bibliothécaires que furent Hermann Escher, Carl Christoph Bernoulli et Johannes Bernoulli. La Suisse fut le sixième pays du monde qui, en 1897, vit naître une association de bibliothécaires, après les Etats-Unis en 1876, la Grande Bretagne en 1877, le Japon en 1892, l'Italie et l'Autriche en 1896.

Si nous contemplons l'ABS, son œuvre et sa structure actuelle, nous remarquons certaines particularités qui la distinguent nettement des associations d'autres pays et qui nous semblent mériter quelque attention. En premier lieu, l'ABS comprend aussi bien les institutions que les personnes et les place tous sur un même pied — sauf toutefois pour le montant de leur cotisation! Mais le bulletin de vote du plus jeune bibliothécaire a le même poids que celui de la plus grande bibliothèque scientifique. Ensuite, elle groupe tous les bibliothécaires, sans distinction de grade, de fonction. Certes, cette disposition se retrouve en d'autres pays, mais chez nous elle prend une valeur particulière, les statuts réservant, au comité, deux sièges sur treize aux représentants du personnel non-dirigeant. Enfin, elle unit les bibliothèques de toutes catégories, publiques et privées, scientifiques et populaires, générales et spéciales.

L'ABS représente ainsi pratiquement tous les intérêts dans le monde des bibliothèques suisses. Nous ne connaissons que peu de pays ayant réalisé une pareille unité d'action; en Europe, nous ne voyons guère que le Danemark et la Norvège. Certes, comme dans ces deux pays, le nombre de notre population n'engageait point à la dispersion des efforts. Mais chez nous cette raison n'eût pas été suffisante, et nous avons bien des exemples de groupements professionnels divisés selon les langues ou les confessions. Si les bibliothécaires n'ont point suivi cette voie, c'est que, pour eux, leur métier est l'expression même de cet esprit qui est à la base de notre unité nationale: l'esprit civique. C'est cet esprit qui pousse le bibliothécaire suisse à établir des liens solides par-dessus tous les obstacles dressés par notre fédéralisme.

Le bibliothécaire suisse est assurément tout aussi animé d'esprit social que n'importe lequel de ses collègues étrangers, mais tout en se penchant sur les besoins d'une classe qui l'intéresse plus particulièrement — enfants, ouvriers, paysans — il ne perd jamais de vue le bien du pays tout entier. Lorsque à l'assemblée annuelle de l'ABS en mai 1919 Marcel Godet et Felix Burckhardt, en deux exposés qui marquent une date dans l'histoire des bibliothèques suisses, ouvriront la voie à la création, en 1920, de la Bibliothèque pour Tous, l'una-

nimité se fit sur la nécessité de «travailler au développement des bibliothèques populaires en vue de relever le niveau intellectuel, moral et professionnel de toutes les classes laborieuses *dans l'intérêt du rapprochement social et de l'indépendance du pays*». Les principes qui furent mis à la base de l'édifice futur étaient: solidarité et neutralité.

La genèse de la Bibliothèque pour Tous est d'ailleurs caractéristique à un autre point de vue encore. Cette œuvre magistrale n'a pas été conçue par des hommes préoccupés avant toute chose par les problèmes sociaux. Ses premiers promoteurs furent des bibliothécaires scientifiques. L'idée nacquit, comme on le sait, à la Bibliothèque du Soldat que dirigeait pendant la première guerre le capitaine H. G. Wirz, chef de la Bibliothèque militaire fédérale et historien. A ses côtés se trouvait, en uniforme également parce que mobilisé à cette fin, le sergent Felix Burckhardt, nommé vice-directeur de la nouvelle Bibliothèque centrale de Zurich peu après la fin de la guerre. Et comme le Suisse sous l'uniforme reste avant tout citoyen, ces deux hommes eurent l'idée de continuer, en l'amplifiant, sur le plan civil l'œuvre qui avait donné de si beaux résultats sur le plan militaire. A eux se joignit, et avec quel enthousiasme! dès la première heure Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, sous la sage présidence de Hermann Escher, créateur de la Bibliothèque centrale et de la Bibliothèque Pestalozzi à Zurich.

Il n'est d'ailleurs pas surprenant du tout de voir le bibliothécaire scientifique s'intéresser pareillement à des problèmes souvent étrangers à son activité principale. Car nos bibliothèques scientifiques et universitaires sont publiques; leurs dirigeants sont donc en contact journalier avec les besoins de la lecture publique et à même de mesurer les lacunes existant dans ce domaine. La Bibliothèque pour Tous en a comblé l'une des plus graves; d'autres subsistent et l'ABS s'applique de son mieux à les faire disparaître. Et toujours avec l'appui très actif des bibliothèques scientifiques qui n'hésitent point p. ex. d'inclure, dans certaines limites, les bibliothèques populaires dans le système du prêt interurbain et se joignent à elles dans l'étude d'un projet de bibliobus.

Nos huit bibliothèques scientifiques possèdent un tiers environ, sinon plus, des richesses en livres des bibliothèques participant au prêt interurbain. Leur budget s'élève à 55 % du budget total des bibliothèques groupées à l'ABS. On imagine aisément le tort qu'elles pourraient causer à la communauté en pratiquant une politique d'exclusivité. Mais les bibliothèques scientifiques constituent au contraire la base même de l'activité de toutes nos bibliothèques, quelles qu'elles soient, y compris les centres de documentation qui, sans elles, mourraient d'inaction. Grâce à l'ABS, elle aussi créée par les bibliothèques scientifiques, leurs trésors, leurs moyens considérables s'intègrent dans le patrimoine qu'administrent dans un commun esprit tous nos bibliothécaires, suivant l'exemple qui nous fut donné par nos aînés, et d'une façon particulièrement vivante par Hermann Escher, Marcel Godet, Karl Schwarber et Felix Burckhardt, tous aussi bons citoyens que grands bibliothécaires.

Berne, en septembre 1953

PIERRE BOURGEOIS

Président de l'Association des Bibliothécaires suisses